

Le 18/7/2022

EpiCURA obtient l'accréditation Or, gage de qualité et de sécurité !

EpiCURA obtient l'accréditation Or, attestant de la qualité et de la sécurité des soins proposés aux patients, au regard de normes d'excellence internationales. Décerné par l'organisme Accréditation Canada sur base de la version 4 des référentiels, ce label renforce le positionnement d'EpiCURA dans les régions de Mons-Borinage et d'Ath et confirme son statut d'acteur incontournable du paysage hospitalier belge !

EpiCURA est accrédité, « enfin ! »

EpiCURA a entamé sa démarche d'accréditation en 2018. Un chemin semé d'embûches en raison de la crise du COVID-19, qui a imposé un délai supplémentaire au processus, contraignant Accréditation Canada à repousser les visites d'évaluation programmées au sein de l'institution. La pandémie, bien que très éprouvante, n'a cependant pas découragé les équipes du groupe hospitalier. Le personnel a gardé le cap et continué vaillamment à œuvrer au quotidien à l'amélioration des pratiques, tous départements confondus, déployant toute son énergie au service de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, COVID et non-COVID. Un peu plus tard que prévu, cette constance dans le professionnalisme des équipes est désormais récompensée !

« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'obtention de cet agrément, qui atteste officiellement de la qualité et de la sécurité des soins qu'EpiCURA prodigue à ses patients. Il s'agit d'une belle reconnaissance pour les quelque 3000 professionnels qui œuvrent au quotidien à EpiCURA. C'est grâce à eux que le groupe hospitalier est une référence dans le paysage hospitalier belge et une institution de confiance pour les patients ! »

François Burhin,
Directeur général d'EpiCURA

Un label de confiance pour les patients

Outre la reconnaissance et la fierté que l'accréditation insuffle au personnel de l'institution, elle participe à la démonstration qu'EpiCURA est un groupe hospitalier de confiance, offrant une dimension qualitative et sécuritaire à chaque étape de la prise en charge de la population des bassins de soins de Mons-Borinage et d'Ath. François Burhin, Directeur général d'EpiCURA, souligne : « L'amélioration continue est l'une des priorités d'EpiCURA, qui était, est et restera un groupe hospitalier fiable et tourné vers l'avenir, en recherche constante de progrès au bénéfice des patients ».

L'accréditation, c'est quoi, au juste ?

L'accréditation d'un établissement hospitalier est une méthode d'évaluation externe, généralement volontaire, menée par un organisme indépendant habilité. Elle fait référence à une démarche professionnelle par laquelle un établissement de soins apporte la preuve qu'il satisfait dans son fonctionnement et ses pratiques, à un ensemble d'exigences formalisées présentées sous forme de référentiel.

Il convient de différencier l'accréditation de l'autorisation d'exploiter. Légale, l'autorisation d'exploiter garantit que les conditions minimales sont remplies par le centre hospitalier. L'accréditation, quant à elle, est une démarche volontaire permettant l'analyse du fonctionnement de l'institution en vue d'améliorer continuellement la qualité et la sécurité des soins et services proposés aux patients et visiteurs.

Pour tout contact presse, contactez la cellule Communication d'EpiCURA :

Manon Le Boulengé
(responsable)
Tél : +32 (0)65 76 99 79
manon.leboulenge@epicura.be

Cécile Gasparri
Tél : +32 (0)65 76 98 69
cecile.gasparri@epicura.be

Manon Cornu
+32 (0)65 76 99 76
manon.cornu@epicura.be